

Image not found or type unknown



Convocation pour un rappel à la loi

Par Or75, le **04/10/2019** à **16:43**

Bonjour,

Ma fille de 16 ans est convoquée pour un rappel à la loi. Est-ce que mon mari et moi devons l'accompagner ou un seul parent suffit ?

En vous remerciant,

Cordialement,